



COMMUNE DE VILLAGE-NEUF
COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Note de présentation synthétique
(article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales)

INTRODUCTION

Le compte administratif est établi en fin d'exercice par le président de l'assemblée délibérante. Il retrace les mouvements effectifs de dépenses et de recettes de la collectivité.

Le compte administratif est ainsi le bilan financier de l'ordonnateur qui doit rendre compte annuellement des opérations budgétaires qu'il a exécutées.

Il constitue l'arrêté des comptes de la collectivité à la clôture de l'exercice budgétaire, qui intervient au plus tard le 30 juin de l'année N+1. Il retrace toutes les recettes et les dépenses réalisées au cours d'une année, y compris celles qui ont été engagées mais non mandatées (restes à réaliser).

PRESENTATION GENERALE

Les résultats du compte administratif sont identiques au compte de gestion établi par le comptable public. Cette « double » comptabilité garantit la transparence et l'exactitude des comptes publics. Tandis que l'ordonnateur prescrit l'exécution des recettes et des dépenses, le comptable public, seul chargé du maniement des fonds publics, en assure le recouvrement ou le paiement, après avoir exercé sous sa responsabilité personnelle et pécuniaire, les contrôles visant à constater la régularité des opérations.

Les dépenses et recettes de l'exercice 2016 de la commune de VILLAGE-NEUF (prévisions budgétaires et réalisations) se décomposent selon la présentation générale suivante :

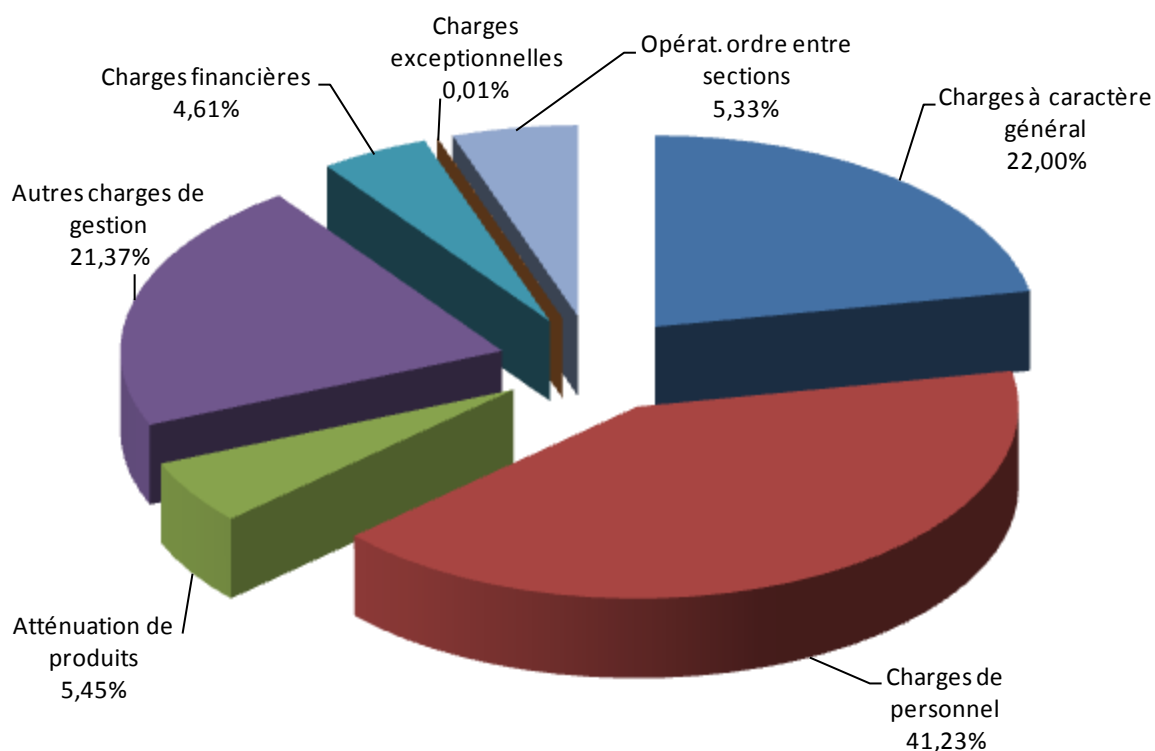
	Dépenses		Recettes		Résultat
	Prévisions	Réalizations	Prévisions	Réalizations	
Fonctionnement	5 308 000,00 €	4 420 704,30 €	5 308 000,00 €	5 371 917,01 €	951 212,71 €
Opérations réelles	4 434 000,00 €	4 185 165,61 €	5 080 059,15 €	5 146 976,16 €	
Opérations d'ordre	874 000,00 €	235 538,69 €	3 000,00 €	- €	
Résultat reporté			224 940,85 €	224 940,85 €	
Investissement	2 180 000,00 €	1 042 895,20 €	2 180 000,00 €	1 567 627,95 €	524 732,75 €
Opérations réelles	2 128 083,48 €	994 976,01 €	1 305 000,00 €	1 332 086,59 €	
Opérations d'ordre	4 000,00 €	2,67 €	875 000,00 €	235 541,36 €	
Résultat reporté	47 916,52 €	47 916,52 €			
Total	7 488 000,00 €	5 463 599,50 €	7 488 000,00 €	6 939 544,96 €	1 475 945,46 €
Opérations réelles	6 562 083,48 €	5 180 141,62 €	6 385 059,15 €	6 479 062,75 €	
Opérations d'ordre	878 000,00 €	235 541,36 €	878 000,00 €	235 541,36 €	
Résultat reporté	47 916,52 €	47 916,52 €	224 940,85 €	224 940,85 €	
Restes à réaliser (invest.)		1 113 000,00 €		25 000,00 €	- 1 088 000,00 €
Excédent de clôture					387 945,46 €

Dépenses de fonctionnement

Les dépenses totales de fonctionnement s'élèvent à 4 420 704,30 € et comprennent :

⇒ des opérations réelles pour 4 185 165,61 € ;

⇒ des dépenses d'ordre pour 235 538,69 €.



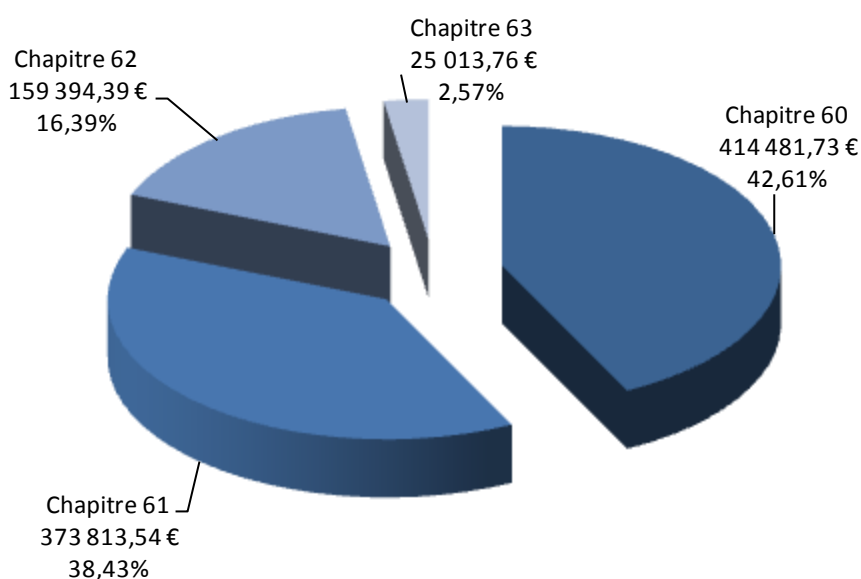
		Budget 2016	Réalisations 2016
011	Charges à caractère général	1 143 000,00 €	972 703,42 €
012	Charges de personnel	1 887 000,00 €	1 822 757,41 €
014	Atténuation de produits	242 000,00 €	240 896,00 €
65	Autres charges de gestion	953 000,00 €	944 827,18 €
66	Charges financières	207 000,00 €	203 691,60 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €	290,00 €
022	Dépenses imprévues	-	
Dépenses réelles totales		4 434 000,00 €	4 185 165,61 €
042	Opérat. ordre entre sections	239 000,00 €	235 538,69 €
023	Vir. à la section d'investiss.	635 000,00 €	
Dépenses d'ordre totales		874 000,00 €	235 538,69 €
TOTAL		5 308 000,00 €	4 420 704,30 €

Les chapitres codifiés 02 ne font pas l'objet d'émission de titres ou mandats

Chapitre 011 - Charges à caractère général

Ce chapitre globalisé regroupe :

- ↪ le chapitre 60 (à l'exception des comptes 6031) - Achats et variations des stocks - comprenant les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, aux fournitures diverses... ;
- ↪ le chapitre 61 - Autres charges externes - Services extérieurs - comprenant notamment les charges mobilières et immobilières, l'entretien des terrains, bâtiments, voiries, matériels et autres biens, les opérations de maintenance, les primes d'assurance, la documentation générale et les études non imputables en investissement, les formations, ... ;
- ↪ le chapitre 62 (à l'exception des comptes 621) - Autres charges externes - Autres services extérieurs - comprenant notamment les annonces et insertions, les publications, catalogues et imprimés, les cérémonies et réceptions, les frais d'affranchissement et de télécommunications,... ;
- ↪ les comptes 635 et 637 du chapitre 63 - Impôts, taxes et versements assimilés.



Chapitre 012 - Charges de personnel et frais assimilés

Ce chapitre globalisé regroupe :

- ↪ les comptes 621 - Personnel extérieur au service - du chapitre 62 pour 14 359,36 € ;
- ↪ les comptes 631 et 633 - Impôts, taxes et versements assimilés sur rémunérations (administration des impôts et autres organismes) du chapitre 63 pour 26 422,45 € ;
- ↪ le chapitre 64 - Charges de personnel : 1 781 975,60 € décomposés entre les comptes :
 - 641 - Rémunérations du personnel (traitements et indemnités des personnels titulaires et non titulaires) ;
 - 645 - Charges de sécurité sociale et de prévoyance ;
 - 647 - Autres charges sociales ;
 - 648 - Autres charges de personnel.

Chapitre 014 - Atténuations de produits

Ce chapitre globalisé comprend les comptes 739, et notamment l'article 73925 correspondant au Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC) d'un montant de 240 896,00 €.

Chapitre 65 - Autres charges de gestion courante

Ce chapitre, d'un montant de 944 827,18 €, se décompose selon la ventilation suivante :

- ↳ 78,09% pour les diverses subventions de fonctionnement (associations, CCAS et autres organismes publics) ;
- ↳ 9,50% pour les contributions aux organismes de regroupement (Brigade Verte, participations aux frais de viabilisation des AFUA au prorata des surfaces des terrains communaux concernés) ;
- ↳ 12,22% pour les indemnités et cotisations afférentes ;
- ↳ 0,19% pour les droits et licences de procédés logiciels (dématérialisation du contrôle de légalité et des marchés publics).

Chapitre 66 - Charges financières

Ce chapitre correspond aux intérêts de la dette qui s'établissent à 203 691,60 €.

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles

Les crédits dépensés pour 290,00 € correspondent aux « bourses et prix » (lauréats du concours local du fleurissement) et accessoirement aux intérêts moratoires ou pénalités sur marchés.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ces opérations pour un montant de 235 538,69 € correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux charges à étaler. Ce chapitre constitue un autofinancement technique des dépenses d'investissement. Ces dépenses sont également reprises en recettes d'investissement au chapitre 040.

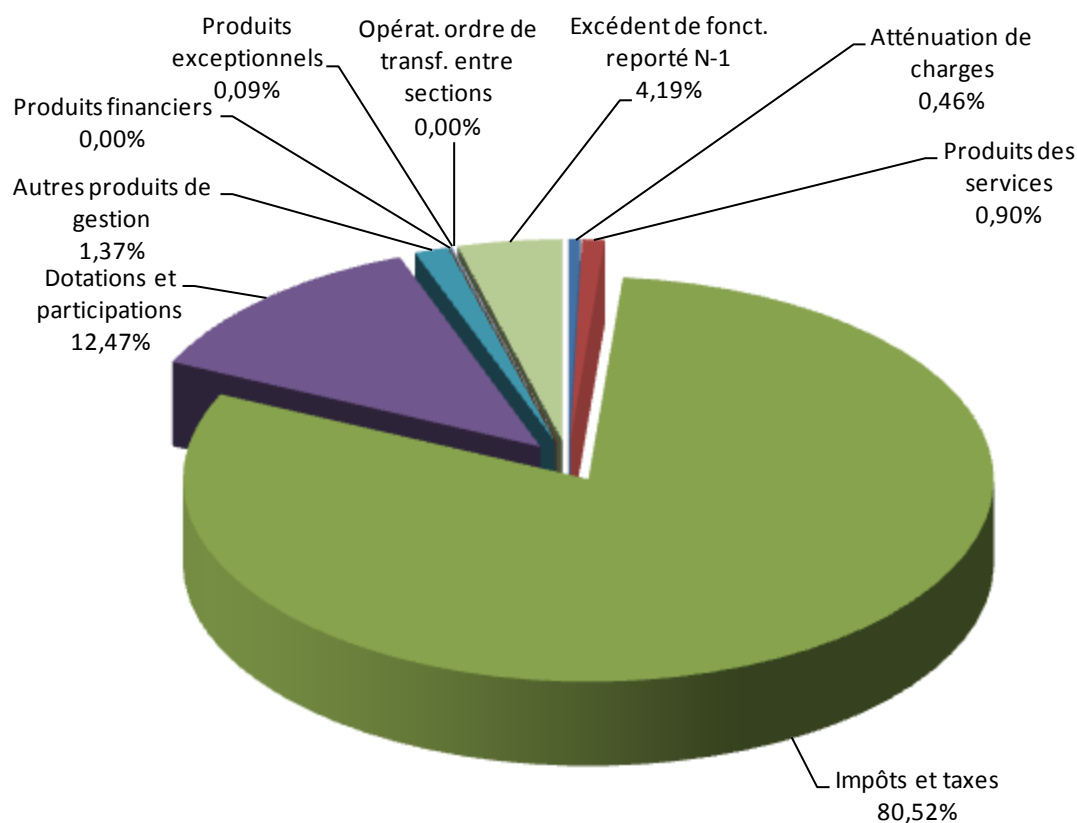
NB : Le chapitre 023 correspondant au virement à la section d'investissement (opération d'ordre) ne comporte que des prévisions sans exécution. Il ne donne pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice. Il est exécuté dans le cadre de l'affectation du résultat au cours de l'exercice suivant.

Recettes de fonctionnement

Les recettes totales de fonctionnement s'élèvent à 5 371 917,01 € et comprennent :

⇒ des opérations réelles pour 5 146 976,16 € ;

⇒ un excédent de fonctionnement reporté de 224 940,85 €.



		Budget 2016	Réalisations 2016
013	Atténuation de charges	17 000,00 €	24 638,50 €
70	Produits des services	42 000,00 €	48 491,40 €
73	Impôts et taxes	4 275 000,00 €	4 325 705,56 €
74	Dotations et participations	669 000,00 €	669 738,95 €
75	Autres produits de gestion	72 059,15 €	73 498,26 €
76	Produits financiers	-	75,40 €
77	Produits exceptionnels	5 000,00 €	4 828,09 €
Recettes réelles totales		5 080 059,15 €	5 146 976,16 €
042	Opérat. ordre de transf. entre sections	3 000,00 €	- €
Recettes d'ordre totales		3 000,00 €	- €
TOTAL (exercice 2016)		5 083 059,15 €	5 146 976,16 €
R002	Excédent de fonct. reporté N-1	224 940,85 €	224 940,85 €
TOTAL (2016 + reports N-1)		5 308 000,00 €	5 371 917,01 €

Chapitre 013 - Atténuations de charges

Ce chapitre globalisé d'un montant total de 24 638,50 € est essentiellement crédité par le compte 6419 correspondant notamment aux remboursements sur rémunérations du personnel.

Chapitre 70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses

Ce chapitre comprend les recettes des concessions du cimetière, les redevances et autres droits ainsi que les remboursements de frais (refacturation de charges diverses) pour un montant total de 48 491,40 €.

Chapitre 73 - Impôts et taxes

Les recettes de ce chapitre sont réparties entre les comptes :

- 731 - Impôts locaux : 2 035 946,00 € comprenant l'imposition des taxes foncières et de la taxe d'habitation ;
- 732 - Fiscalité reversée : 1 672 831,00 € correspondant au reversement de la fiscalité professionnelle perçue par la Communauté d'Agglomération des Trois Frontières et 473 429,00 € provenant du fonds national de garantie individuelle des ressources (FNGIR) ;
- 735 - Impôts et taxes spécifiques liés à la production énergétique et industrielle : 86 530,56 € correspondant au produit de la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) et de la taxe sur l'énergie hydraulique ;
- 738 - Autres taxes : 56 969,00 € correspondant à la taxe additionnelle aux droits de mutation.

Chapitre 74 - Dotations et participations

Les recettes de ce chapitre sont réparties entre les comptes :

- 741 - Dotation globale de fonctionnement : 162 474,00 € comprenant la dotation forfaitaire (en baisse depuis 2013, soit - 161 424 € par rapport à l'exercice précédent : diminution de la DGF pour - 88 522 € et versement avec l'attribution de compensation de l'agglomération de 72 902 € de la compensation part salaires intégrée jusqu'en 2015 dans la DGF) et la dotation de solidarité rurale (DSR) ;
- 747 - Participations : 179 171,59 € versés par l'Etat, la région, le département ou d'autres organismes (prestations versées par la CAF au titre du « contrat enfance jeunesse » notamment) ;
- 748 - Autres attributions et participations : 328 093,36 € correspondant aux attributions de péréquation et de compensation (DCRTP, DUCSTP,...) et au fonds de soutien du projet éducatif territorial (PEDT).

Chapitre 75 - Autres produits de gestion courante : revenus des immeubles

Chapitre 76 - Produits financiers

Chapitre 77 - Produits exceptionnels essentiellement crédité par les remboursements d'assurances suite à sinistres.

Chapitre 042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections : sans objet en 2016 (ces recettes sont également reprises en dépenses d'investissement au chapitre 040).

Dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement s'élèvent à 1 042 895,20 € et comprennent des opérations réelles pour 994 976,01 €, des opérations d'ordre pour 2,67 € et un déficit d'investissement reporté de 47 916,52 €.

Les restes à réaliser constatés au 31/12/2016 d'un montant de 1 113 000 € constituent des crédits ouverts qui seront repris dans le budget supplémentaire 2017.

		Budget 2016	Réalisations 2016
16	Emprunts et dettes assimilées	300 000,00 €	298 946,50 €
20	Immobilisations incorporelles	103 000,00 €	57 120,56 €
204	Subventions d'équipement versées	39 000,00 €	29 601,00 €
21	Immobilisations corporelles	556 000,00 €	299 787,93 €
23	Immobilisations en cours	1 130 083,48 €	309 520,02 €
Dépenses réelles totales		2 128 083,48 €	994 976,01 €
040	Opérat. ordre entre sections	3 000,00 €	- €
041	Opérations patrimoniales	1 000,00 €	2,67 €
Dépenses d'ordre totales		4 000,00 €	2,67 €
TOTAL		2 132 083,48 €	994 978,68 €
D001	Solde d'exécution négatif reporté N-1	47 916,52 €	47 916,52 €
TOTAL (2016 + reports N-1)		2 180 000,00 €	1 042 895,20 €
Restes à réaliser (RAR)		- €	1 113 000,00 €
TOTAL (Réalisations + RAR)		-	2 155 895,20 €

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

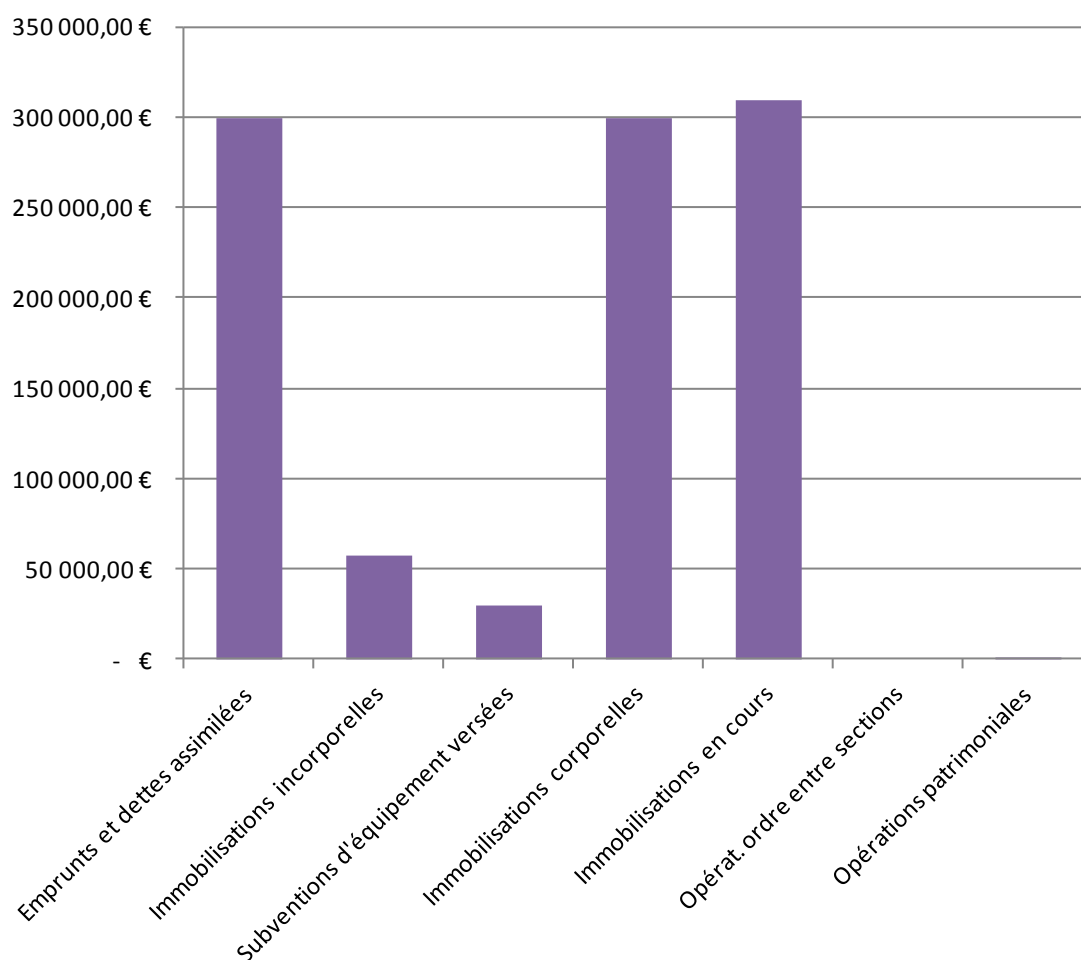
Ce chapitre correspond au remboursement des emprunts pour 298 946,50 €.

Chapitre 20 - Immobilisations incorporelles

Ce chapitre finance les frais d'études telles que la révision du Plan Local d'Urbanisme, les diagnostics avant travaux (contrôle de stabilité des mâts d'éclairage public, repérages amiante, ...) et les plans topographiques liés aux opérations d'investissement, les frais d'insertion imputables à la section (avis d'appel public à la concurrence, ...) et l'acquisition et la formation d'utilisation des logiciels des matériels informatiques.

Chapitre 204 - Subventions d'équipement versées

Les dépenses de ce chapitre portent sur les subventions d'équipement attribuées par la commune aux associations pour soutenir leurs investissements ainsi que la subvention attribuée à Habitats de Haute-Alsace pour les 5 logements réalisés dans l'opération de promotion immobilière de la société ATIK.



Chapitre 21 - Immobilisations corporelles

Ce chapitre correspond aux multiples investissements réalisés sur les bâtiments communaux, la voirie en agglomération et les acquisitions de biens mobiliers et immobiliers rentrant dans le patrimoine de la collectivité.

Il comprend entre autres :

- l'acquisition de terrains situés dans le périmètre des espaces naturels sensibles (décision d'acquisition prise par délibération du 24 septembre 2015) ;
- les aménagements de divers terrains (espace longeant le canal de Huningue pour empêcher l'installation de la communauté des gens du voyage, clôtures à hauteur du stade, des courts de tennis et de la plaine de jeux) ;
- le réaménagement des archives et la ventilation complémentaire des locaux du sous-sol de la mairie ;
- les travaux d'investissement sur les installations sanitaires et de chauffage dans l'école maternelle et les écoles élémentaires ;
- les travaux de réfection d'un mur dans le cimetière communal ;
- des travaux exécutés dans le complexe RiveRhin et la maison communale portant sur le réseau de chauffage - ventilation, d'eau chaude sanitaire, ainsi que sur la zinguerie, l'étanchéité et l'aménagement d'un enclos à poubelles pour le RiveRhin ;
- les travaux sanitaires et de carrelage dans les logements communaux situés 86 rue du Général de Gaulle ;
- la fourniture et l'installation des boîtiers à chaîne actionnant l'ouverture des fenêtres dans la salle omnisports du RiveRhin, les différents câblages électriques et informatiques dans les établissements scolaires et les travaux sanitaires et d'éclairage dans le centre pour l'enfance ;

- la réparation des dégradations volontaires sur différents bâtiments (portes sectionnelles et vitrages du hangar des services techniques, fenêtres de l'ancienne salle de gymnastique), l'installation d'un adoucisseur, d'un système d'ouverture par badges et diverses réparations au centre pour l'enfance et la réalisation de travaux sanitaires aux ateliers municipaux ;
- le renouvellement des enrobés sur une section des trottoirs de la rue du Maréchal Foch et des travaux de génie civil sur l'îlot central de la rue de Rosenau ;
- l'acquisition d'illuminations de Noël et le renouvellement de certains miroirs de visibilité ;
- la mise en conformité (remplacement) des mâts d'éclairage public défectueux suite à un premier diagnostic de stabilité, l'optimisation de l'éclairage public par remplacement des installations énergivores par des luminaires à leds avec système d'abaissement de puissance et l'installation de candélabres d'éclairage public en remplacement des matériels accidentés ;
- le remplacement des extincteurs conformément à la périodicité réglementaire ;
- la fourniture de corbeilles de propreté installées sur le site du Quackery, l'acquisition d'un radar pédagogique, l'achat et l'installation de signalétiques diverses (plaques de rues, panneaux routiers) et l'acquisition de matériels et outillage divers (tronçonneuse, taille haie,...) ;
- l'achat d'un véhicule à plateau pour les services techniques municipaux ;
- les matériels informatiques (y compris câblages) ainsi que les Tableaux Blancs Interactifs aux écoles ;
- l'achat de mobilier ;
- les autres immobilisations corporelles : mise aux normes des équipements scéniques et modernisation des équipements audiovisuels du RiveRhin, acquisition de matériels divers : lave-vaisselle (centre pour l'enfance), lave-linge, projecteurs, vaisselle (RiveRhin), remplacement de compresseurs d'armoires frigorifiques, équipement de tunnel de serre (services techniques), mise aux normes d'une structure de jeux au Chouet'Parc, ...

Les crédits budgétisés et non consommés (opérations engagées mais non mandatées en 2016, dépenses décidées mais non exécutées à la clôture de l'exercice) sont inscrits dans l'état des restes à réaliser constatés au 31/12/2016 repris au budget supplémentaire 2017.

Chapitre 23 - Immobilisations en cours

Les dépenses de ce chapitre correspondent aux travaux et honoraires des opérations de restructuration et d'extension de la mairie, de réaménagement des espaces extérieurs périphériques et de réhabilitation du bâtiment accueillant le bureau de Poste.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Sans objet en 2016 (ces dépenses sont également reprises en recettes de fonctionnement au chapitre 042).

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales

Ces dépenses correspondent aux frais d'études et d'insertions virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisations en cours (opérations d'ordre budgétaire). Elles sont également reprises en recettes d'investissement.

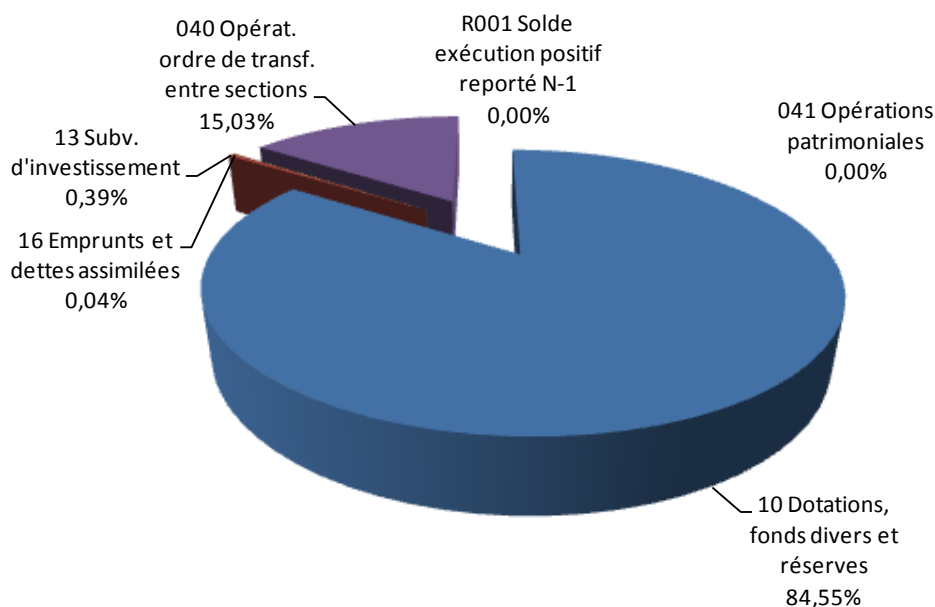
Recettes d'investissement

Les recettes totales d'investissement s'élèvent à 1 567 627,95 € et comprennent :

⇒ des opérations réelles pour 1 332 086,59 € ;

⇒ des opérations d'ordre pour 235 541,36 € ;

Les restes à réaliser constatés au 31/12/2016 d'un montant de 25 000 € constituent des crédits ouverts qui seront repris dans le budget supplémentaire 2017.



		Budget 2016	Réalisations 2016
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 274 000,00 €	1 325 362,59 €
13	Subv. d'investissement	31 000,00 €	6 144,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	- €	580,00 €
024	Produits des cessions d'immobilisations	-	
Recettes réelles totales		1 305 000,00 €	1 332 086,59 €
040	Opérat. ordre de transf. entre sections	239 000,00 €	235 538,69 €
041	Opérations patrimoniales	1 000,00 €	2,67 €
021	Vir. de la section de fonctionnement	635 000,00 €	
Recettes d'ordre totales		875 000,00 €	235 541,36 €
TOTAL (exercice 2016)		2 180 000,00 €	1 567 627,95 €
R001	Solde d'exécution positif reporté N-1		
TOTAL (2016 + reports N-1)		2 180 000,00 €	1 567 627,95 €
Restes à réaliser (RAR)		-	25 000,00 €
TOTAL (Réalisations + RAR)		-	1 592 627,95 €

Les chapitres codifiés 02 ne font pas l'objet d'émission de titres ou mandats

Chapitre 10 - Dotations, fonds divers et réserves

Les produits de ce chapitre proviennent du fonds de compensation de la TVA (18,54%), de la taxe d'aménagement (14,24%) et de l'excédent de fonctionnement capitalisé (67,22%).

Chapitre 13 - Subventions d'investissement

La subvention d'investissement perçue a été allouée par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse dans le cadre de l'acquisition de parcelles dans le périmètre des espaces naturels sensibles et situées en zone humide.

Chapitre 16 - Emprunts et dettes assimilées

Le montant crédité correspond à la caution encaissée dans le cadre de la location d'un logement communal.

Chapitre 040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections

Ces opérations pour un montant de 235 538,69 € correspondent aux dotations aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi qu'aux charges à étaler. Ce chapitre constitue un autofinancement technique des dépenses d'investissement. Ces recettes sont également reprises en dépenses de fonctionnement au chapitre 042.

NB : Le chapitre 021 correspondant au virement de la section de fonctionnement (opération d'ordre) ne comporte que des prévisions sans exécution. Il ne donne pas lieu à émission de titres et de mandats au cours de l'exercice.

Chapitre 041 - Opérations patrimoniales

Ces recettes correspondent aux frais d'études et d'insertions virés à la subdivision intéressée du compte d'immobilisations en cours (opérations d'ordre budgétaire). Elles sont également reprises en dépenses d'investissement.

AFFECTATION DU RESULTAT

Les résultats globaux de la section de fonctionnement et de la section d'investissement peuvent se résumer comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement
Résultats reportés	224 940,85 €	-47 916,52 €
Recettes de l'exercice 2016	5 146 976,16 €	1 567 627,95 €
Dépenses de l'exercice 2016	-4 420 704,30 €	-994 978,68 €
Restes à réaliser en recettes	-	25 000,00 €
Restes à réaliser en dépenses	-	-1 113 000,00 €
Résultats de clôture au 31/12/2016	951 212,71 €	-563 267,25 €

L'excédent de la section de fonctionnement couvrant le déficit d'investissement, il convient de prélever la somme de 563 267,25 € de cet excédent et de l'affecter au financement de la section d'investissement (compte 1068).

L'excédent global de l'exercice 2016 est donc de :

Excédent de fonctionnement :	+ 951 212,71 €
Déficit d'investissement :	- 563 267,25 €
	<hr/>
	+ 387 945,46 €